

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION D'EMPLACEMENT

Réservation : La réservation doit être accompagnée d'un versement de 25% sur le montant total du séjour à titre d'acompte. A ce montant seront ajoutés 20 € de frais de dossier pour tout séjour entre le 14/07 et le 26/08, hormis pour les réservations de plus de 10 jours consécutifs. La réservation est effective lorsqu'elle a été confirmée par le gestionnaire.

Location : La location est limitée à 6 personnes par emplacement. La location d'emplacement est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers.

Arrivée, départ : L'emplacement sera disponible à partir de 12 heures le jour d'arrivée et devra être libéré au plus tard à 12 heures le jour du départ. Les périodes réservées et non utilisées ne pourront entraîner de réduction. En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, quelles qu'en soient les circonstances, la totalité des jours réservés sont dus au camping.

Solde : Le solde du séjour devra être réglé à l'arrivée.

Branchement électrique : Le client doit prévoir un câble électrique conforme et en bon état s'il demande un branchement électrique.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION D'HEBERGEMENTS

Réservation : Toute réservation doit être accompagnée d'un versement de 25% du montant du séjour à titre d'acompte. A ce montant seront ajoutés 20 € de frais de dossier pour tout séjour entre le 14/07 et le 26/08, hormis pour les séjours de plus de 10 jours consécutifs et les réservations en ligne. La réservation est effective lorsqu'elle a été confirmée par le gestionnaire.

Cautions : Les cautions de 200 € (inventaire location) + 100 € (caution ménage) seront demandées à l'arrivée. Les cautions sont restituées après vérification le jour du départ, du matériel et de l'état de propreté de l'hébergement. Si le ménage n'est pas parfaitement effectué, la caution de 100 € est intégralement retenue ainsi que lors d'un départ en dehors des horaires d'ouverture de la réception.

Location : Pour des raisons de sécurité et d'assurance il est interdit de dépasser le nombre d'occupants et de véhicules prévus par type d'hébergement. Les locations sont personnelles, il est interdit de sous-louer ou de céder le mobil-home à un tiers.

Arrivée, départ : La location sera disponible à partir de 15h30 le jour d'arrivée et devra être libérée au plus tard à 10 heures le jour du départ. Aucun remboursement ne pourra être effectué pour des départs anticipés. Aucun départ entre 20h et 8h n'est accepté. Retard : Le client doit aviser le gestionnaire de tout retard éventuel de son arrivée, afin de conserver son droit de possession. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer du mobil-home s'il reste sans nouvelle 24 heures après la date d'arrivée prévue. En cas d'arrivée retardée ou anticipée la totalité des jours réservés sont dus au camping.

Solde : Le solde du montant du séjour devra être réglé au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée.

Inventaire et nettoyage : Toutes nos locations sont meublées, et entièrement équipées, avec possibilité de cuisiner (réfrigérateur, plaques de cuisson, micro-ondes, ...). Tous les accessoires, vaisselle et couverts, sont fournis, et vous trouverez table et fauteuils de jardin sur la terrasse. Seuls les draps sont à apporter, vous pourrez toutefois en acheter des jetables sur réservation. Vous devez nettoyer l'hébergement en fin de séjour, il fera l'objet d'un contrôle lors de votre départ et une partie du cautionnement (100 €) sera conservée si le ménage est mal fait.

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR TOUT TYPES DE LOCATIONS

Annulation du séjour : En cas d'arrivée retardée ou d'annulation vous devez en aviser le camping par écrit (aucun message téléphonique n'est admis). Plus de 30 jours avant votre date d'arrivée, le montant de l'acompte vous sera remboursé sans les frais de réservation. Moins de 30 jours avant votre date d'arrivée, le montant total du séjour sera retenu.

Animaux domestiques : Seuls les animaux non classés «dangereux», obligatoirement vaccinés et tatoués (ou puce électronique) sont acceptés à séjourner sur le camping, et doivent être déclarés à la réception. Le carnet de vaccinations avec vaccination antirabique à jour est obligatoire. Les animaux doivent être tenus en laisse à l'intérieur du camping et accompagnés à l'extérieur pour la propreté. Ils ne doivent pas incommoder le voisinage par leurs aboiements ou salissures, ni rester seuls sur l'emplacement, ni à l'intérieur de la location. Un seul animal de petite taille est autorisé dans certaines locations (interdit dans les chambres).

Accès au camping : Le camping peut exiger le port du bracelet et la pose d'une vignette sur les véhicules pour contrôler les mouvements de personnes. Un badge d'accès aux barrières vous sera remis à votre arrivée, il est personnel ne le prêtez en aucun cas à un autre client ou visiteur. Les barrières sont fermées de 00h à 06h.

Mineurs : les personnes mineures pourront effectuer un séjour à condition d'être accompagnées d'un responsable légal adulte et de présenter leur pièce d'identité ainsi qu'une autorisation parentale déchargeant le camping de toute responsabilité et comportant les coordonnées des parents.

Assurance : Le locataire devra être couvert par une assurance responsabilité civile pour couvrir les dégâts éventuels. La direction dégage toute responsabilité en cas de vol, incendie ou autres sinistres.

Droit d'image : Lors de votre séjour sur notre site, vous êtes susceptibles d'être pris en photo ou filmé pour la conception de publicités, sauf opposition écrite de votre part.

Clause attributive de juridiction : Les litiges éventuels seront de la compétence du tribunal d'instance de Dax.

Règlement intérieur : Les clients s'engagent à respecter le règlement intérieur du camping affiché à l'accueil, sous peine de se voir exclure de celui-ci, pour le bien-être et le respect des autres campeurs.

Modification : Toute modification des dates, du nombre d'emplacements ou de personnes, intervenant après l'accord de location, pourra, selon le planning, contraindre la Direction à résilier le contrat.



RENTAL CONDITIONS FOR A CAMPING PLACE:

BOOKING : The rental will not be effective until you have returned your booking form completed and your first payment of 25% of the total amount. Booking fees of 20 € are added to this amount for any stay from 14th of July to 26th of August, except if you stay more than 10 nights and if you book online for the month of July. The booking has to be confirmed by the camping. Rentals are for 6 persons maximum on one camping place. It is personal and it's not possible to give it to someone else.

ARRIVALS/DEPARTURES : The camping places are available from 12am to 12am. No refund in the case of a late arrival or if you don't stay until the end, whatever the circumstances. The balance must be paid on arrival.

ELECTRICITY : Each customer must come with its own electric cable and adapter (in conformity and good state) if he asked for electricity.

RENTAL CONDITIONS FOR AN ACCOMMODATION :

BOOKING : The rental will not be effective until you have returned your booking form completed and your first payment of 25% of the total amount. Booking fees of 20 € are added to this amount for any stay from 14th of July to 26th of August, except if you stay more than 10 nights and for booking online. The booking has to be confirmed by the camping.

DEPOSITS : A deposit of 200 € (accommodation material) and a deposit of 100 € (cleaning) are required on arrival. No later than the day before, you must make an appointment for the check out. The rental must be returned in a normal state of cleanliness. If it is not, you will have to clean correctly and the deposit of 100 € may be retained.

RENTAL CONDITIONS : For security and safety reasons it's forbidden to exceed the number of persons for each type of accommodation.

ARRIVALS/DEPARTURES : On arrival, rentals are available from 3.30pm to 8pm. The rental must be vacated on the day of departure from 8am to 10am. No refund for a departure the day before. No departure is accepted at from 8pm to 8am.

PAYMENT OF THE BALANCE : The balance is payable no later than 30 days before the arrival.

INVENTORY AND CLEANING : All our rentals are furnished and totally equipped (see complete inventory on our website). Sheets are not provided but you can buy some disposable ones on booking. You have to clean the accommodation at the end of your stay, it will be controlled at the moment of the departure. If it's not correctly cleaned, a part of your deposit will be retained.

GENERAL CONDITIONS FOR ANY TYPE OF RENTAL :

CANCELLATION : In the case of a late arrival or cancellation you have to advise the campsite by email or writing as soon as possible. Without any information from you in the 24 hours, the rental will be cancelled with no refund. More than 30 days before arrival, the amount of your first payment will be refunded, more than 30 days before arrival the total amount of your holidays will be retained.

ANIMALS : Category 1 and 2 dogs are not allowed in the campsite. Animals must be tattooed, be vaccinated, be kept on a lead and possess a vaccination record. They have to be declared at the office. They can't stay alone inside or outside any accommodation. They shouldn't disturb the neighborhood and have to satisfy their needs outside the camping.

CAMPSITE ACCESS : The camping can use a sticker to put on your car for the control of customers movements. An access card will be given to you on arrival, it is personal so you don't have to give it or use it for someone else.

MINORS : Minors can stay in the campsite only if they are accompanied by an adult, in possession of written parental authorisation, discharging the campsite of any responsibility and with their contact.

INSURANCE : The customer has to take an insurance for his responsibility for any possible damage. The direction of the campsite releases any responsibility in case of theft, fire or other disaster.

COPYRIGHT : During your stay, you may be photographed or filmed on our site, we may use those pictures for our advertising.

CONFLICTS : Any claim will be in charge of the DAX court jurisdiction.

RULES : The customers are engaged to respect the rules of the campsite, or they will be excluded, for the wellness and respect of the others customers.

MODIFICATIONS : Any modification of your dates, of the number of persons or cars, after the booking confirmation, might be not accepted and may force the direction to cancel the booking.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par la SARL Camping de Moisan. Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé est MEDICYS. Ce dispositif de médiation peut être joint par voie électronique : www.medicys.fr ou par voie postale : MEDICYS - Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice - 73, Boulevard de Clichy, 75009 - Paris

Camping classé ***, décision du 25 Octobre 2016. 233 emplacements «confort caravane» et «grand confort caravane» et 127 emplacements nus.

EXTRAIT DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Bruit et silence

Les clients sont priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de coffres doivent être aussi discrètes que possible. Les animaux ne doivent jamais être laissés en liberté. Ils ne doivent pas être laissés au terrain de camping, même enfermés, en l'absence de leur maître, qui en est civilement responsable. Le gestionnaire assure la tranquillité de ses clients en fixant des horaires pendant lesquels le silence doit être total

Circulation et stationnement des véhicules

A l'intérieur du terrain de camping, les véhicules doivent rouler à une vitesse limitée de 10km/h. La circulation est autorisée de 6h à 23h. Ne peuvent circuler dans le terrain de camping que les véhicules qui appartiennent aux campeurs y séjournant. Le stationnement ne doit pas entraver la circulation ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants. Le parking extérieur est interdit au stationnement des clients en séjour excepté de 23h à 6h.

Tenue et aspect des installations

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du terrain de camping et de ses installations, notamment sanitaires. Il est interdit de jeter les eaux usées sur le sol ou dans les caniveaux. Il est interdit de planter des clous dans les arbres, de couper des branches, de faire des plantations. Il n'est pas permis de délimiter l'emplacement d'une installation par des moyens personnels, ni de creuser le sol. Toute réparation de dégradation commise à la végétation, aux clôtures, au terrain ou aux installations du terrain de camping sera à la charge de son auteur. L'emplacement qui aura été utilisé durant le séjour devra être maintenu dans l'état dans lequel le campeur l'a trouvé à son entrée dans les lieux.

Visiteurs

Les visiteurs sont autorisés dans le cadre du strict respect du règlement présent, et sous la responsabilité des résidents qui les reçoivent, ils n'ont pas accès aux douches. Ils devront se présenter à la réception du camping. Les visites se font à pied.

Règlement complet fourni sur simple demande